



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE  
119 cours de la république 76600 LE HAVRE  
Courriel : [chemcgtlehavre@wanadoo.fr](mailto:chemcgtlehavre@wanadoo.fr)  
Blog : <http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com/>  
Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



**Obligeons-les à ne plus tourner le dos au Service Public de voyageurs et de marchandises SNCF et à prendre des mesures permettant d'améliorer le service rendu aux usagers et aux populations.**

	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
OCTOBRE 2011						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						



Après avoir renfloué les banques par de l'argent public et perfusé un système au bord de l'implosion, la seule réponse des libéraux et socio-démocrates de tous poils est l'accélération des plans d'austérité. En France le gouvernement prépare les esprits à la fatalité et aux sacrifices. Il nous faudrait oublier les suppressions d'emplois, la hausse du chômage et renoncer aux conquêtes sociales : Services Publics, Protection Sociale, 35 heures, droit de grève....

L'éclatement de l'EPIC SNCF, voire sa privatisation, est l'objectif commun de la direction et du gouvernement. Pour preuve la lettre de mission de la ministre des transports, le 28 août dernier, qui enjoint notre directeur à travailler à l'abaissement des garanties individuelles et collectives des cheminots pour soi disant résister à la concurrence au niveau voyageur!

**La crise, c'est eux,  
La solution, c'est nous.**

Après plusieurs rencontres unitaires, nous constatons que l'UNSA et la CFDT, en tentant de s'appuyer sur la position de leur Confédération, reviennent en arrière sur leur décision de juillet, en refusant nos propositions de DCI, de communiqué et donc de s'inscrire dans l'action du 11 octobre 2011. Ce positionnement d'appareil tourne le dos aux engagements pris en juillet vis-à-vis des cheminots et à la nécessaire défense de leurs intérêts et du service public. Face à cette situation, la Fédération CGT des Cheminots prend ses responsabilités et décide de déposer une DCI nationale le vendredi 23 septembre 2011 portant sur les points suivants :

#### **Sur l'emploi :**

La réalisation de l'ensemble des embauches notifiées dans les établissements ;

Le recrutement de tous les alternants et CDD qui le souhaitent ;

Des embauches supplémentaires pour assurer dans de bonnes conditions

L'organisation du service public et améliorer les conditions de travail des cheminots.

**Pour info, sur la région (hors Fret), il est notifié 126 recrutements et au 31/08 nous ne sommes qu'à 86 effectués (toutes formes de contrats: CPA, Tps Partiel, CDI, Statut)**

Sur cette problématique emploi, le syndicat CGT des cheminots du havre organisera le 11 octobre un bureau d'embauche en gare du havre pour recueillir les demandes et mettre la direction en face de ses responsabilités

## **Sur les salaires : Exigeons la réouverture de négociations salariales**

La perte de pouvoir d'achat (écart entre l'inflation et les augmentations générales des salaires) s'élève pour 2010 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 à 2,5 % et vient s'ajouter à la perte cumulée depuis 1981. Les 0,9 % octroyés par la direction de la SNCF et validés par l'accord salarial signé par l'UNSA et la CFDT sont à mille lieues des besoins des cheminots en lien avec l'explosion du coût de la vie.

## **Sur le Service Public SNCF : Exigeons d'autres choix :**

- Le retour à l'unicité de l'entreprise par l'abrogation des dispositions législatives ayant créé RFF et la DCF
- Le désendettement du système ferroviaire par l'Etat
- L'ouverture de négociations à tous les niveaux pour gagner un service annuel 2012 répondant aux besoins des usagers et aux attentes des cheminots.

## **Au niveau local quelques dossiers chauds !**

### **Equipement :**

- **Fusion des UO SES** : la CGT refuse le passage en force et obtient la tenue d'un CHSCT Extraordinaire. Contrairement aux espoirs du DET le projet n'est pas bouclé...
- **Voies de port** : La aussi tout devait être terminé pour octobre mais le calendrier social ne se calque pas sur les évolutions de carrière de certains responsables pressés de quitter le navire !

**Fret** : la mise en route de NRS, avec 1 an de retard sur les espoirs de nos fossoyeurs, laisse nombre d'agents sur le bord de la route. La CGT ne laissera pas les cheminots seuls dans la nébuleuse EME.

**EIC** : La mise en place des EIC ne devait rien changer, sauf que les suppressions de postes se profilent. Une raison de plus de se mobiliser !

**Commercial Voyageur** : si vous pensez que les 9 % de vente en canal humanisé, programmé par la direction ne vont pas vous toucher...

Les personnels n'en peuvent plus de la violence qui leur est faite de par la dégradation des conditions de travail et le manque de perspectives claires sur leur avenir professionnel.

D'autres métiers sont touchés par cette politique de casse, cela doit nous motiver pour s'inscrire dans l'action Interpro du 11 octobre, journée d'action, de mobilisation et de grève.

**BUREAU D'EMBAUCHE SNCF : de 7h à 9h devant la gare du Havre**  
**ASSEMBLEE GENERALE : 9h30 – salle Duponchel**  
**RASSEMBLEMENT INTERPRO : 10h00 au PASINO avec actions « coup de poing »**  
**ACTION « SPECIAL CHEMINOTS » : RDV 14h - salle Duponchel**

### **Modalités de grève :**

**préavis national à partir du Lundi 10 octobre à partir de 20H00 au mercredi 12 octobre à 8h00**

- ✓ **ADC et ASCT** : 24h00 à la 1<sup>ère</sup> prise de service dans le cadre du préavis.
- ✓ **AGENTS 3X8** : une période de travail à la 1<sup>ère</sup> prise de service.
- ✓ **AGENTS DE JOURNEE** : une période de travail.
- ✓ **ASTREINTE** : 24h00 dans le cadre du préavis.

**\*Rappel DII** : Depuis la mise en place de la loi sur le service minimum, les agents de conduite TB Voyageurs, les agents d'accompagnement des trains (ASCT) et les agents travaillant dans les postes d'aiguillage doivent faire connaître à leur service, leur intention, au plus tard 48 h avant leur première prise de service, au moyen d'une déclaration individuelle d'intention (DII).

→ Nous invitons l'ensemble des Cheminots à faire leur Déclaration Individuelle d'Intention, C'est gage d'un mouvement déjà réussi, parce que mettant en difficulté la direction pour effectuer le service dit « minimum » ! C'est aussi un gage pour eux de ne pas être réutilisé pour remplacer un gréviste !

Le Havre, le 05 octobre 2011